



Genève, le 25 mars 2024  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse du département de la cohésion sociale (DCS)**

### **Publication de la cartographie de l'aide alimentaire à Genève**

**Cette cartographie, qui affine la connaissance du nombre de personnes qui reçoivent une aide alimentaire à Genève, est un nouvel outil dans le cadre de la constitution de l'avant-projet de loi relatif à l'alimentation.**

Le département de la cohésion sociale publie ce jour la cartographie de l'aide alimentaire à Genève, qui décrit le réseau institutionnel et associatif proposant de l'aide alimentaire sous de multiples formes, dresse un inventaire de la distribution alimentaire et dénombre le nombre de personnes recevant une aide alimentaire, quel que soit leur statut de séjour.

Cette cartographie relève que la précarité continue d'augmenter à Genève et qu'il est nécessaire de pérenniser l'accès à l'alimentation. Il s'agit d'une étape décisive dans le processus de mise en œuvre du nouveau droit constitutionnel à l'alimentation, adopté massivement en votation populaire le 18 juin 2023.

"Sur la base de cet état des lieux, le département de la cohésion sociale s'attèle désormais à l'élaboration d'un avant-projet de loi relatif à l'alimentation, en s'inspirant des recommandations formulées par les milieux concernés lors d'une phase de concertation menée entre juin et décembre 2023" complète Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale.

*Pour toute information complémentaire aux médias: M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 67 68.*